

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS



Réunion du Comité Syndical
du Lundi 20 Novembre 2023

N° de la délibération	Nombre de membres du Comité	Nombre de présents		Quorum (article 11 des statuts modifiés)
		Titulaires	Suppléants	
1127	21	11 + 1 pouvoir	3	7

Projet PRODIMA : PRODUCTION Innovante de Macro Algues

Le Comité syndical du SMEL (Synergie Mer Et Littoral) s'est réuni **Lundi 20 Novembre 2023** à 14 heures à SAINT-LO à la Maison du Département (salle Henry Gréville1) sur convocation du 10 novembre 2023.

Monsieur Alain NAVARRET, Président du SMEL, préside la séance.

Secrétaire de séance : Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS.

PRESENTS

Délégués du conseil départemental de la Manche titulaires :

M. Alain NAVARRET, conseiller départemental canton Bréhal, Président du SMEL

Mme Isabelle BOUYER-MAUPAS, conseillère départementale canton Agon-Coutainville, 1^{ère} vice-présidente

Mme Hedwige COLLETTE, conseillère départementale canton Créances

M. Daniel DENIS, conseiller départemental canton Val de Saire

M. Yvan TAILLEBOIS, conseiller départemental canton Granville

M. Thierry LETOUZÉ, conseiller départemental canton Cherbourg-en-Cotentin²

Délégués des EPCI titulaires

Mme Ghyslène LEBARBENCHON, communauté de communes de la Baie du Cotentin

M. Jean-René LECHATREUX, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Daniel LECUREUIL, communauté de communes Granville Terre et Mer

Mme Manuela MAHIER, communauté d'agglomération du Cotentin

M. Jean-Marie POULAIN, communauté de communes Côte Ouest-Centre Manche

Elus du Conseil départemental et Délégué EPCI : suppléants

Mme Dany LEDOUX, conseillère départementale canton Quettreville Sur Sienne

Mme Nathalie MADEC, conseillère départementale canton La Hague

M. Bruno QUESNEL, communauté de communes de Coutances Mer et Bocage

EXCUSES

Délégués du conseil départemental de la Manche et du Calvados, titulaires :

M. Hervé AGNES, conseiller départemental canton de Quettreville-Sur-Sienne

M. Jacques COQUELIN, conseiller départemental canton Valognes

M. Benoît FIDELIN, conseiller départemental canton Les Pieux

M. Cédric NOUVELOT, conseiller départemental canton de Courseulles-Sur-Mer

Délégués des EPCI, titulaires :

M. Yves ASSELINE, communauté d'agglomération le Cotentin

M. Alain BACHELIER, communauté d'agglomération Mont-Saint-Michel Normandie

M. Jacky BIDOT, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

Mme Claude BOSQUET, communauté de communes Coutances Mer et Bocage

M. David LEGOUET, communauté d'agglomération du Cotentin, 2^{ème} Vice-Président

M. Didier LEGUELINEL, communauté de communes Granville Terre et Mer (pouvoir à M. Alain NAVARRET)

Projet PRODIMA : PRODUCTION Innovante de Macro Algues

Vu le code général des collectivités territoriales ;

Vu le rapport de séance du 20 novembre 2023 ;

Considérant le projet innovant de la société MAGMA dont le SMEL serait partenaire, visant à moyen terme à la production de la macro algue verte *Ulva sp.* et de l'algue rouge *Palmaria, Porphyra*, en baie des Veys (Calvados), et le besoin de disposer de l'accompagnement scientifique et de salles de laboratoire du centre expérimental du SMEL à Blainville-Sur-Mer pour les expérimentations de la culture de plusieurs espèces d'algues ;

Considérant le budget prévisionnel et de demande de financement par la Société MAGMA, chef de file, avec pour partenaire, le SMEL ;

Poste de dépenses	Coût prévisionnel
Utilisation des installations du SMEL	35 464,00 €
Dépenses de personnel	14 064,80 €
Frais indirects	2 109,72 €
TOTAL	51 638,52 €

Après en avoir délibéré,

Le Comité du Syndicat Mixte Synergie Mer Et Littoral (SMEL), sans voix contre, ni abstention, à l'unanimité des membres présents,

- accepte la conduite du projet **PRODUCTION** Innovante de **Macro Algues** (PRODIMA) ;
- autorise le Président à signer les documents inhérents à la réalisation de ce programme (demande de subventions, conventions...).

Pour extrait conforme,

Le président du SMEL,
Alain NAVARRET

